



LE PRINTEMPS HÉRAULTAIS

DOSSIER DE PRESSE
SERVICES PUBLICS

ÉLECTIONS
DÉPARTEMENTALES
20 ET 27 JUIN 2021

POUR UN DEPARTEMENT QUI PROTEGE ET AGIT



Le piège de la recentralisation initié sous Nicolas SARKOZY et prolongé Sous François HOLLANDE et Emmanuel MACRON se referme sur les collectivités territoriales. La recette est simple, transfert massif de compétences d'un côté, réduction des enveloppes budgétaires de l'autre et perte d'autonomie fiscale.

L'Etat, au temps du néolibéralisme, veut imposer un espace de concurrence sans limite dans lequel, les services publics et les collectivités locales représentent des obstacles majeurs à la recherche du profit maximum.

Longtemps en résistance, le Département de l'Hérault ploie aujourd'hui et tente par une communication tous azimuts de présenter un bilan élogieux de son action.

Dans tous les domaines, au regard de la situation nationale, l'Hérault continue d'afficher des indicateurs inquiétants, sur la pauvreté, la précarité des situations familiales, les taux de couverture en services publics essentiels (petite enfance, personnes âgées, services médicaux de proximité, transports collectifs en milieu rural, logement socialement accessible...).

L'affichage permanent de sommes allouées aux politiques départementales ne repose sur aucun objectif vérifiable de réduction concrète des inégalités.

Il est temps du changer de changer de braquet pour un Département réellement en phase avec les besoins de sa population.

Nous voulons un Département qui :

- Affiche des priorités claires et chiffrées reposant sur un plan sur 6 ans de réduction des inégalités dans les domaines essentiels de ses compétences sociales et environnementales;
- S'engage sur des choix prioritaires stricts en faveur de la création de services publics ou en collaboration avec les structures reconnues de l'Economie Sociale et Solidaire;
- Vienne pallier en investissement et gestion directe (vienne pallier quoi? les manques de l'Etat?) pour garantir un équilibre et une mixité sociale sur les territoires;
- Informe, interpelle les citoyen.ne.s, s'associe à leurs luttes et décide avec eux;
- Initie et appuie les résistances à tous les échelons aux politiques libérales et peu soucieuses de la transition écologique.

Sur l'ensemble de ces sujets, un débat politique, une large confrontation d'idées et des choix clairs sont nécessaires.

Il n'est pas anodin que le Président du Département soutienne les maires de droite de Fabrègues ou Saint-Gély-du-Fesc dont, s'il ne fallait citer qu'un indicateur, le taux de logements sociaux est inférieur à 5 %.

Ainsi la boucle est bouclée, face aux politiques de désengagement de l'Etat de ses obligations de service Public le Département fait avec, proteste et conteste pour la forme, puis s'adapte en externalisant et en concédant au privé une large part de ses compétences. Puis, au final, Le Président Mesquida en vient à soutenir des candidat.e.s dont les convictions idéologiques et politiques sont à la source de la négation de la République sociale chère à Jaurès.



SERVICES PUBLICS LA RICHESSE DE CEUX QUI N'EN ONT PAS!



Les Héraultaises et les Héraultais, comme l'ensemble des Françaises et des Français ont redécouvert les vertus du service public, bien sûr en premier lieu dans le domaine de la santé, mais bien plus largement selon le sondage IFOP - L'Humanité Dimanche publié le 12 mai dernier. Et pourtant, ce n'est pas faute que la droite, toujours, et la social-démocratie, souvent, n'aient pas tout tenté pour abattre le modèle social français issu de la Libération! Les recettes sont connues, ouvertures à la concurrence comme pour le rail ou le courrier, démembrement des entités publiques par la privatisation des branches les plus rentables comme avec les télécommunications pour les PTT, externalisations des missions de services publics dans tous les domaines y compris sur les missions régaliennes de l'Etat, financement favorisant l'activité libérale comme avec la tarification à l'acte pour l'hôpital, fermeture pure et simple d'entités publiques comme les centres locaux des impôts, les bureaux de poste ou les maternités...

Notre territoire héraultais est lui aussi directement impacté et chacun, dans tous les domaines peut constater autour de lui les effets néfastes de ces politiques, d'autant plus que la croissance démographique que nous connaissons révèle plus vite et plus fort les conséquences que nous subissons dans la vie quotidienne.

Sur le Cœur d'Hérault et plus spécifiquement sur la Communauté de Communes Vallée de l'Hérault qui épouse les contours du canton de Gignac, la situation est particulièrement éclairante avec un triple déséquilibre :

- Nous subissons la situation globale de l'Hérault qui cumule des indicateurs inquiétants dans des domaines essentiels,
- Nous constatons sur ce canton des déficits dans les domaines de la culture, structures sociales (MJC, centre social, places en crèches, places en maisons de retraites), services divers de l'Etat dont La Poste ou l'absence d'accueil pour les impôts, dans le domaine de la santé (pas de maternité, sous équipement encore actuellement en structures de santé, absence de prise en charge de la santé mentale des adultes, une médecine de ville en souffrance...
- Nous constatons en outre un développement inégal entre les villes bourgs de l'axe autour de l'A750 et sur Montarnaud et les villages plus périphériques au nord et au sud, notamment sur la mobilité et la couverture en transport collectif.

Sur nombre de domaines, nous pensons qu'il en va de la responsabilité du Conseil départemental de veiller à intervenir pour réduire les inégalités d'accès au service public, notamment en ce qui concerne la vie quotidienne des héraultais et des héraultaises.

Vivre en milieu rural ne doit pas pénaliser celles et ceux qui y sont né.e.s ou ont choisi de s'y installer!

Présent sur 16 cantons, le Printemps Héraultais et ses partenaires affirment qu'il n'y a aucune fatalité à étendre le domaine des communs dont les services publics sont un des aspects à moderniser, développer et démocratiser.

Pour illustrer une démarche de reconquête possible au niveau local et départemental, nous vous proposons d'explorer la situation des maisons de retraite (EHPAD) à partir de la situation de l'EHPAD «Le Roc Pointu» à Saint Jean de Fos.



ACCOMPAGNER LE GRAND AGE ET LA DEPENDANCE

En termes d'accompagnement de la dépendance, le département de l'Hérault est confronté à des défis d'importance, notamment sur la forte demande vis-à-vis de l'Allocation Personnalisée à l'Autonomie (APA), avec, compte tenu du faible niveau des revenus, un montant conséquent pour la collectivité départementale.

Sur l'information, le conseil et la prévention face au vieillissement et à la survenue de la dépendance, le Conseil général avait bâti de longue date un réseau géré et financé solidairement avec les communes et les intercommunalités de Centres Locaux d'Information et de Coordination (CLIC) dont le Président Mesquida a souhaité et réalisé la disparition y compris contre l'avis de nombreux conseillers départementaux de sa propre majorité. Ce service, centralisé aujourd'hui et accessible à distance ne répond évidemment pas aux mêmes besoins et aux mêmes préoccupations des populations concernées.

S'agissant de l'accueil en EHPAD des personnes de plus de 60 ans en situation de dépendance, une étude¹ comparative de l'INSEE sur la couverture en places d'hébergement place le département de l'Hérault en 97^e place sur 101 de la France métropolitaine avec un taux de 114 contre une moyenne nationale de 147.

Le Roc Pointu à Saint-Jean-de-Fos : un épisode du déménagement du territoire rural

Notre canton est lui-même en dessous de la moyenne départementale, aussi, quand nous avons appris sur Saint-Jean-de-Fos que l'EHPAD Le Roc Pointu risquait de disparaître, les salarié.e.s, le maire de l'époque et l'équipe municipale, de nombreux habitants se sont mobilisés. Un projet de reprise en coopérative a même été construit... rien n'y a fait et nous avons appris qu'un accord de reprise était en cours de négociation avec un groupe important dont nous avons appris plus tard qu'il s'agissait du groupe Clinipole, propriétaire notamment de la clinique du Parc à Montpellier. Nous avons appris également que cette cession-acquisition visait à déplacer les 28 lits sur la Métropole de Montpellier et donc in fine à fermer cet établissement de proximité en milieu rural.

Avec une association locale, Graine de Citoyen, nous avons organisé en janvier 2019 une réunion en invitant les protagonistes, en particulier le Président du Conseil Départemental, le Directeur de l'Agence Régionale de Santé dont la signature conjointe est nécessaire pour autoriser tant la reprise que le transfert de lits, le Président du Pays Cœur d'Hérault, les élus locaux et le Président du groupe Clinipole : aucun des intéressés directs ne s'est évidemment déplacé!

L'histoire aurait pu s'arrêter là et déjà nous contestons fortement le rôle du Président du Conseil départemental validant pour le compte d'un groupe fortement financiarisé dans le domaine de la santé, l'acquisition et le transfert de lits du rural vers l'urbain, Fabrègues en l'occurrence mais encore le changement de standing des places ainsi transférées les rendant définitivement inaccessibles pour la majeure partie de la population.

CLINIPOLE : naissance d'un groupe stratégique particulièrement choyé par les pouvoirs publics

Mais en fait, le groupe Clinipole, né à Montpellier, se révèle un groupe prédateur qui s'est constitué - à partir de son fief historique de la clinique du Parc à Castelnau-le-Lez, dans le domaine de la santé par le rachat d'entités médicales, notamment à partir de 2016 sur le territoire de l'ex Midi-Pyrénées afin d'acquérir une dimension régionale. Ce faisant, parallèlement, dans une interview au site Eco-News le 18 juin 2015, Serge Constantin son Président dévoile ses ambitions sans le secteur des EHPAD et les acquisitions qu'il a déjà réalisées à cette date.

¹ https://www.insee.fr/fr/statistiques/2012690#graphique-TCRD_067_tab1_departements 13/12/2019



Présidé par le Docteur Serge Constantin, le groupe d'hospitalisation privée Clinipôle, dont le siège est à Castelnaud-le-Lez, près de Montpellier, a engagé une stratégie de diversification de ses activités.

Il a ainsi engagé une politique de rachat d'établissements d'hébergement pour personnes âgées (Ehpad), qui viendront compléter l'offre de soins proposée par ses cliniques privées.

Le groupe vient ainsi de racheter l'établissement Port Royal, à Sète, comprenant une douzaine de lits. Il sera transféré sur Poussan, où le groupe vient d'ouvrir La Mésange, avec une soixantaine de lits.

Autre acquisition: L'Oustal de Mireille, un établissement de 27 lits, à Fabrègues. «Nous l'accompagnons d'un projet de reconstruction afin de lui permettre d'accueillir, dans les deux ans à venir, 65 personnes», précise Olivier Constantin, le directeur général du groupe.

A ces établissements s'ajoute la maison de retraite La Roseraie, à Lignan-sur-Orb, près de Béziers, et sa vingtaine de lits.

Pour Serge Constantin, cette stratégie de développement des Ehpad par la croissance externe s'explique par le «peu d'opportunités de rachats de cliniques, ni de créations».

La croissance doit donc venir d'un secteur encore peu encombré, celui du «médico-social qu'il faut associer à une démographie des Séniors en croissance». Le groupe Clinipôle avait investi ce secteur il y a quelques années en lançant son premier Ehpad, à Villeveyrac, comprenant 65 lits, «la norme de capacités pour ce type d'établissement».

Chronologique de cette stratégie de 2015 à 2019

DATES	EVÈNEMENTS	DOCUMENTS
05/09/2011	EHPAD L'Oustal de Mireille : Procès-verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire : Changement de forme juridique Transformation en société par actions simplifiée (SAS)	
30/12/2014	EHPAD Port Royal Sète - Cession et Transfert des 9 places au bénéfice de l'EHPAD la Mésange à Poussan	Arrêté n° 201364-0004 signé par Mme AOUSTIN (ARS) et André VEZINHET (CG34)
31/12/2014	EHPAD La Mésange - Autorisation de regroupement avec les 9 places de Port Royal amenant à une capacité de 59 places	Arrêté n° 2014365-0010 signé par Mme AOUSTIN (ARS) et André VEZINHET (CG34)
30/01/2015	EHPAD L'Oustal de Mireille - Acquisition des 1000 parts de la SAS par la société « Holding FCP »	Décision de l'associé unique « Holding FCP » n° dépôt au greffe du TC 2001-B-1432/2015-A-2075
18/05/2015	Petite unité de vie La Roseraie Lignan-sur-Orb - 19 places - Autorisation de transformation en EHPAD	Arrêté 2015 - 972 signé par DG ARS et Kléber MESQUIDA (CD34)
30/09/2015	EHPAD La Roseraie - Cession à la SARL « Holding FCP » (Groupe Clinipole)	Arrêté 2015-1987 signé DG par intérim Dominique MARCHAND (ARS) et Kléber MESQUIDA (CD34)
30/09/2015	EHPAD sous statut SAS Soleil d'Automne Montblanc filiale du groupe SIGMA - Cession à la SARL « Holding FCP » (Groupe Clinipole)	Arrêté 2015-1988 signé DG par intérim Dominique MARCHAND (ARS) et Kléber MESQUIDA (CD34)
30/09/2015	EHPADs La Roseraie et Soleil d'Automne - Autorisation de regroupement portant fermeture de l'EHPAD La Roseraie	Arrêté 2015-1989 signé DG par intérim Dominique MARCHAND (ARS) et Kléber MESQUIDA (CD34)
01/10/2015	EHPAD Soleil d'Automne - Cession à la société Les Jardins d'Eulalie en attente du SIREN à cette date (PV nouveaux statuts du 30/09/2015)	Arrêté 2015-1990 signé DG par intérim Dominique MARCHAND (ARS) et Kléber MESQUIDA (CD34)
22/11/2019	EHPAD Le Roc Pointu Saint-Jean-de-Fos - Transformation de SARL à SAS	Arrêté signé Pierre RICORDEAU (ARS) et Kléber MESQUIDA (CD34)
13/12/2019	EHPAD Le Roc Pointu - Cession et transfert des places au profit de l'EHPAD L'Oustal de Mireille à Fabrègues portant fermeture de l'EHPAD Le Roc Pointu	Arrêté signé Pierre RICORDEAU (ARS) et Kléber MESQUIDA (CD34)



Ainsi, les desiderata du Président de Clinipole sont exaucés. Miracle! Le marché prometteur des «services médico-sociaux» en phase avec l'augmentation de la longévité des seniors se décline en espèces sonnantes et trébuchantes. Pour autant, le miracle ne s'est pas opéré sans appuis constants et réitérés des autorités censées s'assurer de l'équilibre en équipements entre les territoires. Face à l'austérité programmée des autorisations de l'Etat pour ouvrir des places pour répondre aux besoins croissants des aînés, tant les directeurs successifs de l'ARS que les présidents successifs du Département ont appuyé sans sourciller la stratégie prédatrice du groupe Clinipole.

La technique est bien rôdée, après avoir repéré une EHPAD ou l'avoir fait obtenir le statut (La Roseraie), avoir organisé la transformation avant reprise en Société à Actions Simplifiée (SAS) plus facile à «racheter», on peut organiser le rachat en s'assurant que la cible à racheter ait reçu le renouvellement d'agrément pour ans...

Reste alors à obtenir l'approbation du Président du Conseil départemental et du Directeur de l'ARS. FORMALITES... Voir les arrêtés 2015-1988 à 2015-1990... en 24 heures chrono... jackpot!

Il faut arrêter ces pratiques et remettre au cœur de l'action publique l'intérêt général et la satisfaction des besoins de tous les citoyens.e.s.

NOS PROPOSITIONS POUR UN ACCOMPAGNEMENT RESPECTUEUX DES PERSONNES ÂGÉES, SELON LEURS CHOIX ET LEURS BESOINS

Pour le maintien de l'autonomie (vieillesse et situation de handicap), nous :

- appuierons des projets d'installation d'EHPAD publics et bataillerons avec l'Etat pour augmenter le nombre de places allouées à notre territoire
- créerons des Maisons Locales pour l'Autonomie chargées de l'accueil de jour, d'activités sociales et culturelles, avec repas, et organisation des hébergements de rupture pour les aidants familiaux. Ces structures relèveront du domaine public ou associatif (CCAS, CIAS, organismes agréés de l'Economie Sociale et Solidaire) avec :
 - contrôle des associations de prestataires de l'aide à domicile
 - charte départementale obligatoire de qualité, à la fois sur les conditions de travail des personnels et sur la qualité de l'accompagnement